

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1930 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZHAR Noureddine

196803

Date de naissance : 13-07-55

Adresse : N°36 - La colline 2 - Casablanca

Tél. : 0661 79 63 97 Total des frais engagés : 1120,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR EL ASRI Halima  
OPTOMETRISTE  
59, Bd. Zerktouni Casablanca  
Résidence*

Date de consultation : 23/12/2023

Nom et prénom du malade : ZHAR NOU REDDINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

effetiose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/01/24

Signature de l'adhérent(e) :

*[Signature]*

*23 FEV 2024  
ACCUEIL  
M*

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/12/23	C2	250 DP		DR EL ASSEY 19.12.23

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR EL ASSEY 19.12.23	23/12/23	8650	8700

### AUXILIAIRES MEDICAUX

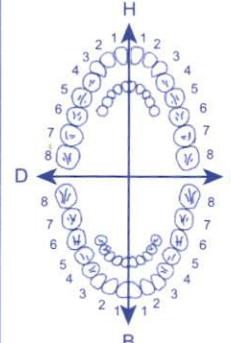
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

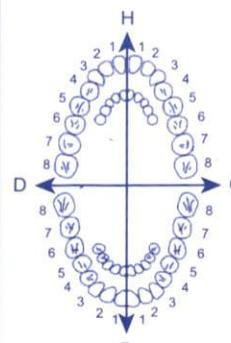
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**



**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur EL ASRI Halima

OPHTHALMOLOGUE

Maladies et Chirurgie des Yeux

Laser - Angiographie

ex. Chef de Service à

l'Hôpital de Mohammadia

# الدكتورة العسري حلية

اختصاصية في امراض وجراحة العيون

ليزر - صور الشرايين

رئيسة مصلحة سابقا

بمستشفى المحمدية

Casablanca; le :

23 / 12 / 2023

ZHAR NOURELDINE

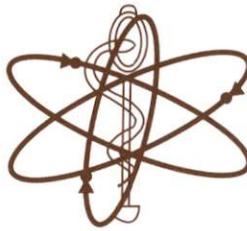


- Bilans
- N.F. S, glycémie,
- créatinine, ure
- cholestérol, triglycérides
- Transaminases.
- séurale glic Hepatite C



# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale  
 Biologie Moléculaire  
 Biologie Spécialisée  
 Radio immuno-analyse  
 Diagnostic Prénatal



# لَا نَوْاعِلْ

**Docteur Jamal FEKKAK**  
 Radio-biologiste  
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
 Diplômé de l'Université Paris VII  
 et de l'Institut Pasteur de Paris  
 Biologiste Qualiticien

**FACTURE N°** 2312230023

**Mr Noureddine ZHAR**

Demande N° 2312230023  
 Date de l'examen : 23-12-2023  
 Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Triglycérides	B50	B
	Urée	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Sérologie Hépatite C	B300	B
	NF	B80	B

Total des B : 650

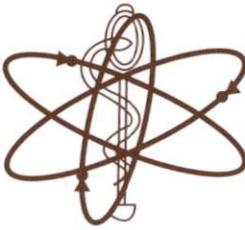
TOTAL DOSSIER : 870 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent soixante-dix dirhams DH



# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale  
 Biologie Moléculaire  
 Biologie Spécialisée  
 Radio immuno-analyse  
 Diagnostic Prénatal



# لخابر انوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
 Diplômé de l'Université Paris VII  
 et de l'Institut Pasteur de Paris  
 Biologiste Qualiticien

Mr Ncureddine ZHAR

Né(e) le : 13-07-1955

Dossier N° : 2312230023

Date de l'examen : 23-12-2023

Prélevé le : 23-12-2023 10:34 en interne

Édité le : 26-12-2023

DR : Dr halima EL ASRI

Adresse :

Page 1 / 2



ACCREDITATION  
 N° 8 3245  
 Porté disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## HEMATOCYTOLOGIE

### Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

19-07-2013

Leucocytes [AC]	9.00	milliers/ $\mu$ l	(4.00-10.00)	11.80
Hématies : [AC]	4.57	millions/ $\mu$ l	(4.50-6.50)	4.40
Hémoglobine : [AC]	14.3	grs/dL	(13.0-17.0)	14.1
Hématocrite : [AC]	44.1	%	(40.0-54.0)	42.3
VGM : [AC]	96.0	$\mu$ 3	(80.0-100.0)	96.0
TCMH : [AC]	31.4	pg	(27.0-32.0)	32.0
CCMH : [AC]	32.6	g/dl	(32.0-36.0)	33.3
RDW : [AC]	12.7	%	(11.0-16.0)	12.6
Polynucléaires Neutrophiles :	68.5	%		69.0
Soit:	6.17	milliers/mm <sup>3</sup>	(2.00-7.50)	8.14
Polynucléaires Eosinophiles :	4.2	%		2.0
Soit:	0.38	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.00-0.50)	0.24
Polynucléaires Basophiles :	1.0	%		1.0
Soit:	0.09	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.00-0.20)	0.12
Lymphocytes :	17.8	%		18.0
Soit:	1.60	milliers/mm <sup>3</sup>	(1.00-4.00)	2.12
Monocytes :	8.5	%		10.0
Soit:	0.77	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.20-1.00)	1.16
Plaquettes : [AC]	336		(150-500)	191

## BIOCHIMIE SANGUINE

### Glycémie à jeun [AC]

(Enzymatique HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)

1.02	g/l	(0.74-1.09)
5.66	mmol/l	(4.11-6.05)

29-05-2012

### Urée [AC]

(Cinétique Urease/GLDH-Cobas 6000® - Roche)

0.28	g/l	(0.17-0.49)
4.66	mmol/l	(2.76-8.08)

0.24

### Créatinine [AC]

(Jaffé, Colorimétrique Cinétique- Cobas 6000® Roche)

8.4	mg/l	(7.0-12.0)
74.3	$\mu$ mol/l	(62.0-106.2)

### Cholestérol total [AC]

(Colorimétrique Enzymatique - Cobas 6000® Roche)

2.35	g/l	(<2.00)
6.08	mmol/l	(<5.17)

### Triglycérides [AC]

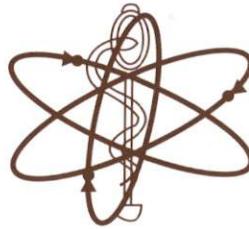
(GPO/PAP - Cobas 6000® Roche)

1.50	g/l	(<1.50)
1.70	mmol/l	(<1.70)



# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale  
Biologie Moléculaire  
Biologie Spécialisée  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prénatal



Mr Noureddine ZHAR  
Né(e) le : 13-07-1955  
Dossier N° : 2312230023  
Date de l'examen : 23-12-2023  
Prélevé le : 23-12-2023 10:34 en interne  
Edité le : 26-12-2023

# لختبر انوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

DR : Dr halima EL ASRI

Adresse :

Page 2 / 2



ACCREDITATION  
N° 8 3245  
Porté disponible sur  
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## ENZYMOLOGIE

**Transaminases GOT (ASAT) [AC]**  
(IFCC, sans PYP- Cobas 6000® Roche)  
**Transaminases GPT (ALAT) [AC]**  
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

17 UI/L (<40)

9 UI/L (<41)

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

Echantillon primaire : Sérum

NEGATIF

**Anticorps anti-HCV [AC]**  
(ECLIA- COBAS 6000® Roche)

*Indice*

Négative:  $I < 0,9$

Douteux:  $0,9 < I < 1$

Positive:  $I > 1$

0.042

